

Assemblée Générale Annuelle du 10 avril 2026

L'Assemblée Générale des actionnaires du groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) s'est tenue aujourd'hui sous la présidence de Guy Sidos, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

Les résolutions présentées à l'Assemblée Générale ont été toutes adoptées, notamment le versement d'un dividende de 2,0 euros par action, conformément aux recommandations du Conseil d'Administration. Ce dividende sera détaché de l'action le 29 avril 2026 et sera mis en paiement le 4 mai 2026.

Le compte rendu détaillé de l'Assemblée Générale 2026, présentant le résultat des votes sera mis en ligne sur www.vicat.fr.

PROCHAINS EVENEMENTS

Publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026, le 4 mai 2026 après bourse

Contacts

Relations Investisseurs

Pierre PEDROSA
Tél. +33 (0)6 73 25 98 06
pierre.pedrosa@vicat.fr

Presse

Raphael Hinninger
Tél. +33 (0)7 61 74 86 52
raphael.hinninger@vicat.fr

À propos du groupe Vicat

Depuis 170 ans, VICAT est un acteur industriel de référence dans le domaine des matériaux de construction minéraux et biosourcés. Vicat est un groupe coté sur Euronext Paris (membre de l'indice SBF 120) et est majoritairement contrôlé par la famille fondatrice. Avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone sur sa chaîne de valeur d'ici à 2050, l'entreprise exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base. Présent dans 12 pays, développés et émergents, le groupe cimentier emploie plus de 10 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3 854 millions d'euros en 2025. Ancré dans les territoires, VICAT développe un modèle d'économie circulaire qui profite à tous et innove chaque jour pour réduire l'impact environnemental de la construction.